



ASSOCIATION  
CANADIENNE DE  
SANTÉ PUBLIQUE

La voix de la santé publique



## FOIRE AUX QUESTIONS

Vous avez une question au sujet du [document de la politique](#) ou du [résumé](#) de notre campagne?

Vous trouverez peut-être la réponse ici :

## POUR RENFORCER LES SYSTÈMES DE SANTÉ PUBLIQUE au Canada

**Q** Voulez-vous dire que le gouvernement fédéral devrait définir la mission de la santé publique et les titres et qualités des travailleurs et travailleuses de la santé publique?

**R** Non, ce n'est pas ce que nous recommandons au gouvernement fédéral de faire! Nous lui demandons plutôt de créer un « groupe de travail sur la santé publique » – composé des autorités fédérales, provinciales et territoriales et des employeurs, des associations professionnelles et des universitaires de la santé publique – pour définir collectivement les fonctions de base et les objectifs de la santé publique, ainsi que les compétences et les besoins de formation de la main-d'œuvre en santé publique.

**Q** Vous voulez certainement du financement fédéral neuf pour la santé publique—où sont vos demandes financières?

**R** Nous savons que d'injecter de l'argent dans les systèmes de santé n'améliore pas nécessairement ces systèmes. Notre priorité absolue est de mettre en place les bases structurelles des politiques pour que tout financement soit vraiment aiguillé vers un système robuste et cohérent. (Par exemple, avant de financer la mise au point d'un système national de données sur la santé, le gouvernement fédéral devrait savoir de quelles sortes de données de

santé publique ont besoin les systèmes de santé publique très performants.) Il sera important d'accroître le financement plus tard, mais ce n'est pas ce que nous demandons en ce moment.

**Q** Quels autres pays peuvent-ils nous servir de modèles pour construire un système de santé publique selon une approche cohésive et complète? Lesquels font bien les choses?

**R** De nombreux pays essaient de restructurer leurs systèmes de santé publique pour corriger les faiblesses exposées par la pandémie de COVID-19. Aux États-Unis par exemple, des spécialistes réclament un nouveau [système de santé publique national unifié](#) et un [système de données sur la santé publique](#).

**Q** Comment les systèmes de santé publique canadiens peuvent-ils regagner la confiance du public pour fonctionner efficacement?

**R** Nous croyons que la plupart des Canadiens et des Canadiennes font encore implicitement confiance aux systèmes de santé publique qui travaillent efficacement à protéger et à améliorer leur santé et leur bien-être. Pour regagner la confiance de la minorité, il faut commencer par mettre en place les bases de ces systèmes. Il faut pour cela reconnaître que la communication de messages sur la santé

et la participation de la communauté sont au centre des systèmes de santé publique : définir le mandat et les objectifs de ces activités et les doter en ressources; et avoir une main-d'œuvre ayant les compétences spécialisées nécessaires à la tâche.

**Q** Vous réclamez une nouvelle Loi sur la santé publique pour le Canada – ne savez-vous pas le temps que cela prendrait?

**R** Un mandat fédéral solide pour la santé publique enchâssé dans une nouvelle Loi sera un élément fondamental de la construction d'un cadre national robuste et cohésif pour la santé publique, et nous pensons qu'il vaut la peine de viser haut. Nous savons qu'il faudra sans doute du temps pour atteindre un tel objectif et qu'il y a beaucoup d'autres tâches à accomplir avant cela.

**Q** Comment l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et ses activités cadrent-elles dans vos recommandations?

**R** Nous voulons voir une ASPC stable et très performante qui s'acquitte des nombreuses responsabilités fédérales à l'égard de la santé publique, mais nos recommandations ne portent pas sur sa structure et ses activités particulières.

Vous avez d'autres questions au sujet de nos recommandations? N'hésitez pas à [nous les poser!](#)



ASSOCIATION  
CANADIENNE DE  
SANTÉ PUBLIQUE

La voix de la santé publique



**POUR RENFORCER LES  
SYSTÈMES DE SANTÉ  
PUBLIQUE** au Canada



ASSOCIATION  
CANADIENNE DE  
SANTÉ PUBLIQUE

La voix de la santé publique



**POUR RENFORCER LES  
SYSTÈMES DE SANTÉ  
PUBLIQUE** au Canada

# PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

*Nous invitons le gouvernement du Canada à :*



## FONCTIONS DE BASE DES SYSTÈMES DE SANTÉ PUBLIQUE

- 1 Réunir les gouvernements provinciaux et territoriaux pour créer un énoncé pancanadien des fonctions de base de la santé publique afin d'établir un engagement commun envers le mandat des services de santé publique.

## OBJECTIFS DE SANTÉ DES POPULATIONS

- 2 Travailler en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à traduire les fonctions de base convenues de la santé publique en un ensemble de grands objectifs de santé des populations qui précisent les résultats que les services de santé publique seront tenus de fournir aux populations du Canada.
- 3 Rechercher un accord sur des indicateurs de résultats pancanadiens permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs de santé des populations.

## COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

- 4 Collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les acteurs concernés à produire une liste actualisée des compétences en santé publique.

## FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

- 5 Diriger des consultations sur un programme de formation pancanadien pour la main-d'œuvre professionnelle en santé publique fondé sur un jeu renouvelé de compétences en santé publique. Déterminer les formules optimales de prestation de cette formation.
- 6 S'engager à financer une plateforme de formation en ligne pour la main-d'œuvre en santé publique, à mettre au point et à offrir par l'Agence de la santé publique du Canada ou à déléguer à une organisation d'acteurs compétente.

## GOVERNANCE

- 7 **DIRIGER LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE LOI CANADIENNE SUR LA SANTÉ PUBLIQUE QUI :**
  - Définisse les fonctions de base et les objectifs des services de santé publique du Canada;
  - Décrive le mandat fédéral de soutien à la santé publique au palier national et en collaboration avec les provinces et territoires;
  - Alloue de nouveaux transferts de fonds ciblés aux provinces et territoires pour combler les lacunes dans leurs capacités de fournir les services de santé publique;
  - Attribue des obligations redditionnelles de communication d'informations, de contrôle et d'évaluation des effets sur la santé

publique au sein des systèmes de santé des provinces et des territoires, et qui exige des rapports annuels sur les progrès accomplis à l'échelle du pays en vue d'atteindre les objectifs de santé des populations;

- Soutienne la planification des mesures d'urgence en santé publique et définisse dans la législation les pouvoirs extraordinaires du gouvernement fédéral en matière de santé publique dans les domaines où une coordination pancanadienne est essentielle (p. ex. l'immunisation, la capacité de fabrication et la communication de données).
- 8 **ADOPTER DES PRATIQUES DE GOUVERNANCE QUI PERMETTENT AUX SPÉCIALISTES DE LA SANTÉ PUBLIQUE D'ÉCLAIRER LES POLITIQUES POUR LA SANTÉ :**
    - En définissant les indicateurs de résultats les plus aptes à évaluer les effets de la santé publique sur l'amélioration de la santé et la promotion de l'équité en santé;
    - En établissant des mécanismes gouvernementaux ciblés pour favoriser la collaboration interministérielle et promouvoir ainsi la santé des populations;
    - En structurant les organes et processus de gouvernance de manière à amplifier la voix et l'autorité des communautés touchées, tant pour la gouvernance habituelle de la santé publique que pendant les urgences sanitaires.



ASSOCIATION  
CANADIENNE DE  
SANTÉ PUBLIQUE

**Porte-parole national indépendant et défenseur fidèle de la santé publique, l'Association canadienne de santé publique parle au nom des individus et des populations avec tous les ordres de gouvernement.**

**NOTRE VISION** Des gens et des communautés en bonne santé prospérant dans des environnements rassembleurs, équitables et durables

**NOTRE MISSION** Améliorer la santé de toutes les personnes et toutes les communautés du Canada, en particulier celles qui sont structurellement défavorisées, et contribuer à l'avènement d'un monde plus sain et plus équitable